

nd Travaux publics et rvices Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scotia B3J 1T3 Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scot B3J 1T3

Title - Sujet Software Developm Software Development Support to	1.1				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.			
W7707-216856/B		006			
Client Reference No N° de référence du client		Date			
W7707-21-6856		2021-11-30			
GETS Reference No N° de référence de SEAG					
PW-\$HAL-219-11372					
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
HAL-0-84114 (219)					
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Standard Time AST					
on - le 2021-12-07 Heure Normale de l'Atlantique HNA					
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: ☐ Destination: ✓ Other-Autre: ☐					
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur		
Richard, Linda K.			hal219		
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX		
(902) 402-9059 ()		(902	2) 496-5016		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Addres	
Raison sociale et auresse uu	ournisseur/de i endeprenedi
Telephone No N° de télépho	ne
Facsimile No N° de télécopie	eur
Name and title of person authority (type or print)	orized to sign on behalf of Vendor/Firm
1 ' '	torisée à signer au nom du fournisseur/
· •	rire en caractères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



W7707-216856/B

AMENDEMENT 6

L'amendement 6 est soulevé en réponse aux questions suivantes

Question 1:

Des éclaircissements sont demandés concernant la DP à l'annexe D – exigences en matière d'assurance responsabilité civile générale, Section 1, paragraphe 2 j, avis d'annulation. Cette exigence est pour l'entrpreneur, et non pas leurs assureurs, de fournit des avis d'annulation. L'assureur de l'entrepreneur ne peut entreprendre des obligations qui reste exclusivement avec l'entrepreneur. Par conséquent, il ne devratir y avoir aucune exigence de la police d'assurance de l'entrepreneur pour tenir compte de la présente entente.

L'État serait-il d'accord de reformuler ou déplacer (2) j à l'extérieur de cette section (c'est-à-dire qu'elle n'est pas une exigence qui doivent être contenus dans la politique.

Réponse 1:

Le libellé ne sera pas enlevé ou modifié, car il fait partie de l'assurance responsabilité civile commerciale. Cela signifie que si vous avez une police d'assurance et vous pour une raison quelconque, les fournisseurs doivent changer ou si votre police d'assurance devait être annulée – vous (le titulaire de la politique, l'entrepreneur) sont de fournir à l'autorité contractante dans un délai de trente (30) jours à l'avance, de ce fait, et fournir de l'information du nouveau fournisseur d'assurance.

Question 2:

Des éclaircissements sont demandés concernant la DP à l'annexe D exigences en matière d'assurance, l'article 2 assurance responsabilité contre les erreurs et les omissions, paragraphe 3. Cette exigence est pour l'entrepreneur, et non pas leurs assureurs, de fournir des avis d'annulation. L'assureur de l'entrepreneur ne peut entreprendre des obligations qui reste exclusivement avec l'entrepreneur. Par conséquent, il ne devrait y avoir aucune exigence de la police d'assurance de l'entrepreneur pour tenir compte de la présente entente.

L'État serait-il de reformuler ou déplacer (3) à l'extérieur de cette section (c'est-à-dire qu'elle n'est pas une exigence qui doivent être contenus dans la politique).

Réponse 2:

Le libellé ne sera pas enlevé ou modifié, car il fait partie des exigences en matière d'assurance, l'article 2 assurance responsabilité contre les erreurs et les omissions cela signifie que si vous avez une police d'assurance et vous pour une raison quelconque, les fournisseurs doivent changer ou si votre police d'assurance devait être annulée – vous (le titulaire de la politique, l'entrepreneur) sont de fournir à

l'autorité contractante dans un délai de trente (30) jours à l'avance, de ce fait, et fournir de l'information du nouveau fournisseur d'assurance.
Toutes les autres modalités et conditions demeurent les mêmes.